

## COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 12 AVRIL 2023

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

### Membres présents (7)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière, arrivée à 19h25), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Pierrick MERINO (Secrétaire-adjoint - départ à 20h35 ; pouvoir à Nelly DEVILLE), Rémi BAUDOT (départ à 20h20, retour à 21h15), Nelly DEVILLE

### Membre invité (1)

Fabrice LAPERGUE (jusqu'à 20h15)

### Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

### Réunion tenue en visioconférence ; Début de la réunion à 19h15.

#### 1. Approbation définitive du CR du BD du 24 mars 2023

Le compte-rendu de ce Bureau directeur est définitivement approuvé à l'unanimité.

#### 2. Approbation du projet de PV de l'AG du 25 mars 2023

Les remarques de forme ayant été prises en compte, le projet de PV est adopté à l'unanimité.

#### 3. Suivi des actions

Le Président propose, pour échanger autour des inquiétudes des Ligues, de profiter de chacune des Nationales en juin (Sud-Ouest les 17 et 18 juin ; Sud-Est les 24 et 25 juin) pour organiser des réunions de 2 heures sur les difficultés des clubs et structures déconcentrées à organiser.

Ces échanges seraient complétés par des discussions autour du modèle économique lors d'une réunion spécifique lors du week-end de la conférence des présidents de Ligue, en s'appuyant sur une analyse des comptes de résultat des 3 nationales de 2023.

Le Bureau directeur valide cette proposition.

#### 4. Site internet

Le Président rappelle la validation, lors des dernières réunions, d'un intérêt pour la démarche commune, via le CNOSF, pour le développement d'une plateforme de gestion des licences à la suite de l'arrêt d'Orange Business Service et la nomination de F. LAPERGUE comme correspondant. Deux réunions, avec les fédérations de Canoë-Kayak, Randonnée et Pétanque ont eu lieu pour comprendre la démarche qui fait appel à un développement complet porté par la société MyCoach.

Ces échanges ont également permis d'identifier l'existence d'une plateforme métier dédiée aux fédérations sportives développée par ex-alto, société basée à Cenon en Gironde. La présentation de la partie gestion des licences utilisée depuis plusieurs années par certaines fédérations comme la FF Vélo, a été très concluante.

Le modèle économique est basé sur une location annuelle dans le cadre d'un contrat de 4 ans. Des discussions ont également été engagées sur les autres besoins de notre fédération (manifestations, formation, ...) mais, ces besoins étant plus spécifiques, la société n'est pas en mesure de chiffrer le coût en absence de cahier des charges bien défini.

Une contractualisation pour la partie licences pourrait conduire à une mise en activité d'ici fin 2023. Toutefois, il semble plus prudent de viser septembre 2024 afin de connaître le coût des autres modules nécessaires.



Le Président et Fabrice LAPERGUE présentent les avantages à travailler avec cette société :

- très bonne connaissance du fonctionnement des fédérations sportives (30 sont clientes) d'où un besoin de support de notre part réduit par rapport à un développement complet fait par un prestataire informatique générique ;
- mutualisation des coûts de développement en cas de modification du cadre règlementaire (par exemple sur l'élargissement de l'honorabilité) ;
- reprise des données du site actuel sur les 10 dernières années ;
- existence d'une gestion documentaire ;
- risque plus faible sur le support par rapport à un prestataire autoentrepreneur individuel.

Il est donc nécessaire de définir rapidement le cahier des charges pour les autres modules (manifestations, formation, cartographie...) afin de pouvoir présenter un projet lors du prochain Comité directeur. Dans ce sens, il pourrait être possible de demander à ex-alto, de réaliser des interviews des personnes concernées par tel ou tel module afin de bien cerner les besoins.

En ce qui concerne le site vitrine, il pourrait être possible de récupérer celui développé par Sevanova ou d'en faire développer un.

Le Bureau directeur évoque l'idée de contacter les fédérations fonctionnant avec cette société pour avoir un retour de leur part. Marie-Violaine PALCAU est chargée d'obtenir les contacts.

En parallèle nous continuerons à suivre la démarche de mutualisation mise en place par le CNOF (réunion prévue le 13 avril après-midi).

## 5. Diffusion des compétitions internationales

Outdoor Sports Médias, suite au retour négatif de la fédération sur la retransmission du CFRS, a fait de nouvelles propositions pour la diffusion de 13 courses internationales - première manche de la Coupe du Monde en Norvège fin avril ; Championnats du Monde Forêt en Suisse mi-juillet ; 2<sup>ème</sup> étape de la Coupe du Monde en République Tchèque début août ; Championnats d'Europe urbains et Finale de la Coupe du Monde en Italie début octobre. Il propose 3 niveaux de partenariat. Le Bureau directeur donne un avis positif pour la formule standard proposée à hauteur de 7 000 euros, qui permet de diffuser des vidéos promotionnelles telles que annonces de nos courses nationales et clip relatif au développement durable.

## 6. Statuts de la fédération

Le Président remercie Marie-Violaine PALCAU pour sa démarche auprès du Ministère des Sports, pour faire valider nos statuts. Quelques clarifications mineures nous ont été suggérées (utilisation du terme Assemblée générale électorale en lieu et place d'Assemblée générale dans 3 articles, précision sur les modalités de comptabilisation des licences au niveau des ligues). Le Bureau directeur décide d'incorporer ces modifications dans les statuts.

En revanche, l'article 8.3 est devenu obsolète du fait de l'évolution de la loi et devra être soit modifié soit supprimé. Cette modification mineure sera mise au vote lors de la prochaine Assemblée générale.

## 7. Points divers

- Le Bureau directeur valide les représentations fédérales lors des événements à venir :

Nationales Nord-Est :	Pierrick MERINO ou Nelly DEVILLE
Week-end du CFC :	Le Président
Nationales Sud-Ouest :	Le Président
Nationales Sud-Est :	Le Président
Championnats de France CO VTT en juillet :	Nelly DEVILLE
Championnats de France CO VTT en septembre :	Le Président
Championnat de France LD et week-end du CNE :	à définir
- Le Bureau directeur approuve l'ouverture d'un compte sur livret à la Poste.
- Pour donner suite à la demande de Céline LEMERCIER, contrôleur des circuits pour le Championnat de France UNSS Collèges et après vérification de la convention avec l'UNSS, il lui sera indiqué de voir avec l'UNSS pour la prise en charge des frais impliqués par cette mission.



- Charly BOICHUT a sollicité la FFCO et le CDCO73 pour solliciter l'autorisation de la Mairie de Les Déserts d'organiser un stage sur les cartes de La Féclaz dans le cadre de la préparation des championnats du Monde. Ce sera l'occasion de renouer le dialogue avec la commune pour la pratique de la Course d'Orientation.
- L'AFLD a fait des recommandations pour améliorer la lutte contre le dopage. Catherine CHALOPIN et Marie-Violaine PALCAU vont y travailler.
- Malgré de nombreuses relances, 3 clubs n'ont pas déclaré les participants à leurs manifestations en 2022. Les règles vont être rappelées. Ce problème est à prendre en compte en octobre avant le renouvellement des affiliations. Ainsi, toute structure qui ne serait pas à jour de ses obligations ne pourra être réaffiliée en 2024.
- Le Bureau directeur valide la commande de 2500 exemplaires des dépliants suivants : découvrir la CO, sport santé, écoles de CO après relecture de ceux-ci par la chargée de communication.
- Le tutoriel sur les redevances est approuvé par le Bureau directeur.
- Il est officialisé le fait que la Fédération ne donne pas de médailles pour les challenges des écoles de CO régionaux.
- Le premier jet des règles de valorisation du bénévolat pour la FFCO ne soulève pas de remarques.
- Le Bureau approuve la demande d'un terminal de paiement par carte bancaire pour O'France auprès du Crédit Mutuel. Rémi BAUDOT se propose pour explorer d'autres pistes de prestataires.
- Dans le cadre du partenariat avec la MAIF, il a été décidé d'une formation sur le Développement Durable avec une action tournée vers les jeunes. La commission Développement Durable propose que cela soit mis dans la formation des Animateurs. La commission Formation est chargée de travailler le sujet puis de partager avec la commission Jeunes.  
Par ailleurs, dans le cadre du défi proposé (recueillir les kilomètres de co-voiturage), le site est prêt et devrait être mis en fonction très prochainement.  
Le Bureau directeur valide le fait de récompenser les 3 premiers ainsi que 3 tirés au sort.
- Le courrier envoyé à Madame la Ministre des Sports à propos de la professionnalisation est toujours en attente de réponse.
- Les profils pour les emplois envisagés en soutien au Haut Niveau ne sont pas tout à fait finalisés.
- À la suite des sélections en Ardèche qui se sont bien déroulées, la liste des sélectionnés Seniors pour la prochaine compétition internationale a été mise en ligne.
- Des clubs de la ligue Nouvelle-Aquitaine ont fait savoir qu'ils déposeraient un dossier pour le CFC de 2025.

Fin de la réunion à 21h35.

Le Président  
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale  
Dominique BRET

